



William Dab, directeur de la Direction Générale de la Santé, démissionne

Rubrique : actualités - Date : mercredi 16 février 2005

Dans LIBERATION Claude Got, professeur de santé publique qui revient sur la démission de William Dab, directeur général de la santé, donne son point de vue sur le profil que devrait avoir un DGS. Selon lui le DGS peut avoir un rôle majeur, mais il ne peut le faire que si le ministre le soutient et joue son rôle pour obtenir les moyens des choix politiques et techniques retenus . Il prend en exemple la loi Evin sur la protection des non fumeurs qui n'est toujours pas appliquée sur le terrain au bout de quinze ans, pour estimer que si le ministre ne veut pas entrer en conflit avec les propriétaires de bars et de restaurants pour des raisons de clientélisme purement politique, il maintiendra le statu quo et n'obligera même pas ces établissements à placer une signalisation mais qu'en revanche le DGS ne peut prendre une telle décision dans le contexte actuel, alors qu'il est dans son domaine de responsabilité de faire respecter une décision de santé publique . Conclusion de Claude Got dans une telle situation la vie d'un DGS ne peut être que frustration .

LE MONDE qui annonce que William Dab quitte ses fonctions de directeur général de la santé, départ qui « étonne peu les spécialistes de santé publique », assure que M. Dab « aurait eu des divergences avec son ministre sur plusieurs points » et notamment « l'opposition jugée trop molle de M. Douste Blazy à un amendement visant à assouplir la loi Evin » ainsi que « l'annonce par le ministre de son souhait d'interdire les antidépresseurs pour les moins de 18 ans sans avoir sollicité les experts ».